

Conseil d'école Maternelle

DATE : 22 mars 2016 – 18h – 19h30

LIEU : Cantine A. GEOFFRE

PRESENTS :

Brigitte Mirande I.E.N. (excusée)

Equipe enseignante :

Chantal Chazalon-Gautier, directrice
Marlène Babikian
Isabelle Frys
Christine Delzescaux
Cécile Perez
Evelyne Pascal
Françoise Manzi
Karine Lemaître
Brigitte Cauquil
Hélène Pérez

Mairie :

Sandrine Gautier
Thierry Perrier

Intervenants école / cantine :

Mickael Vidal

Parents d'élèves :

AIPE : 3 sièges

Angélique Huchet
Virginie Almonacil
Julie Marlat

GPE : 7 sièges

Emmanuel Minaudier
Céline Panis
Audrey Ponsada
Christelle Veloso
Yoan Ranvier
Sylvia Figueiredo
Elodie Portalez

ORDRE DU JOUR :

- sécurité : incendie et PPMS
- les travaux réalisés et à faire (tableau d'affichage, aménagement du local motricité, placard classe 8)
- aménagement pour lutter contre la chaleur dans les classes et dans la cour
- commandes (budget 2016)
- médiathèque : remplacement de Carole Montet ?
- changement du cahier de réussites (nouveaux programmes)
- projets pédagogiques de la maternelle : carnaval 2016, classes vertes, kermesse, sortie de fin d'année, exposition de fin d'année, liaisons Gs/Cp et crèche / école.

Questions diverses des associations de parents d'élèves :

AIPE :

1. Sécurité sur l'aire de jeux
2. Emprunt des livres médiathèque
3. Serait-il possible de rouvrir à 11h50 et 15h50 à la maternelle au lieu de 55 ?
4. Actions AIPE

GPE : bilan et présentation des projets

COMpte Rendu

Photo de classe :

Les photos de classe ont eu lieu lundi 21 et mardi 22 mars. L'école a fait appel cette année à un nouveau photographe. Les photos seront rapidement mises à disposition des parents.

Sécurité : incendie et PPMS:

Au mois de janvier a été réalisé un exercice de confinement dans l'école. En plus des enseignantes, de leurs élèves et de la directrice étaient présents Mr Harel, Emma et Mr Vidal, tout s'est bien passé. Les enfants étant très nombreux, le processus a été entièrement revu : il a été décidé de modifier le lieu du confinement. Les enfants sont désormais confinés dans 2 espaces (5 classes aux 2 extrémités de l'école).

Le GPE demande si un nouvel exercice de confinement aura lieu pour confirmer les changements opérés ? La directrice répond que ce n'est pas prévu pour l'instant mais peut-être en fin d'année. En cas d'incendie, le lieu de rendez-vous a également été modifié. Les enfants et enseignantes devront se rendre à l'école Dolto au lieu du parking afin de s'éloigner un peu plus de l'incendie.

Travaux réalisés et restants à faire :

Les vitres de la classe 9 ont été nettoyées comme demandé au 1^{er} conseil.

Le store de la classe 10 a été remis en place mais il n'a pas été réparé. Ce store sort régulièrement de ses rails, une réparation plus pérenne doit être envisagée.

La directrice indique que plusieurs fiches pour les petits travaux ont été envoyées au service technique de la mairie mais aucune réponse n'a été reçue. La directrice n'ayant aucune visibilité sur le statut de ses demandes, Monsieur Perrier propose que des points réguliers soient instaurés avec le service technique.

Aménagement local de motricité : une demande a été réalisée afin que soit aménagé le local de motricité. Mme Sandrine Gautier indique que la demande a été acceptée et que les travaux seront réalisés rapidement.

Mme Sandrine Gautier a affirmé que tous les aménagements avaient été validés par les services techniques : le placard plus grand demandé pour la classe 8 devrait arriver car la commande a été validée, ainsi qu'un tableau d'affichage demandé par la directrice pour l'école maternelle.

L'AIPE a rappelé la demande de tableau d'affichage pour les associations de parents d'élèves du côté de l'entrée petit bois qui avait été accordé au 1^{er} conseil pour les 2 associations. Mme Sandrine Gautier va se renseigner.

Aménagement pour lutter contre la chaleur :

Des travaux sont actuellement en cours au niveau de la toiture de l'école afin de réduire les problèmes de nuisance sonore. La ventilation pourra ainsi fonctionner à plein régime et réduire la chaleur dans l'école.

De plus, Mme Sandrine Gautier a annoncé que des travaux étaient prévus mi-mai pour les classes 9 et 10 sur les fenêtres pour permettre aux enseignantes d'aérer et ainsi de diminuer la chaleur dans les classes.

Mme la directrice a souhaité savoir où en étaient les projets d'installation de toiles afin de créer de l'ombre dans la cour de l'école (proposés au dernier conseil d'école de l'an dernier). Mme Sandrine Gautier a répondu que les demandes ont été faites mais qu'aucun devis n'a abouti, les prises au vent étant trop dangereuses. L'AIPE a demandé s'il serait possible de mettre des arbres pour créer plus d'ombre, mais il a été répondu que le parking souterrain sous la cour ne le permettait pas. Le port de casquette et l'hydratation des enfants seront indispensables en cas de fortes chaleurs.

Commandes (budget 2016) :

La dotation par enfant est baissée de 75 à 70 euros à partir de la rentrée 2016. Mme la directrice rappelle que ce budget sert également à la location des bus lors des sorties ainsi qu'à l'indemnisation des ATSEM pour les classes vertes. Le marché du groupement d'achat pour les fournitures scolaires avec la métropole a été rendu infructueux. Il est donc reporté. Le choix des fournisseurs reste encore au libre choix des enseignantes.

Médiathèque : remplacement de Carole Montet :

Carole Montet part en congé maternité d'ici les vacances de Pâques. Elle sera remplacée par Sandra (qui travaillait à la crèche) ce qui permettra aux enfants de poursuivre l'activité médiathèque.

Changement du cahier de réussite (nouveaux programmes) :

Conformément aux nouveaux programmes, le cahier de réussites remplacera le cahier d'évaluations. La mise en œuvre de ce cahier de réussite est obligatoire dès la rentrée 2016. L'école a décidé de le mettre en œuvre dès cette année. Ce cahier a pour but d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves.

Projets pédagogiques de la maternelle :

Un carnaval sur le temps scolaire sera organisé le mercredi 6 avril. Les enfants devront arriver à l'école déguisés. Comme l'an dernier, un cortège avec confettis descendra jusqu'aux écoles élémentaires et reviendra jusqu'à l'école maternelle. Les parents ne pourront pas rentrer dans l'école. L'association du corso a fait don de déguisements à l'école, ce qui bénéficiera aux enfants sans déguisement.

Les classes vertes :

16 enfants sur 166 ne partiront pas mais pour des raisons autres que financières. Pour aider au financement de ces classes, les bénéfices des photos de Noël seront pris en compte ainsi que 500 euros versés par l'AIPE grâce au loto organisé le 19/3. L'équipe enseignante remercie l'AIPE pour cette aide aux classes vertes. Le départ se fera, comme annoncé, du collège.

Des ateliers de confections de moulins à eau, d'instruments de musique, visite du parc avec les daims sont au programmes entre autres de ces classes vertes. Les enseignantes n'ont pour l'instant pas pu se rendre sur les lieux comme annoncé au 1^{er} conseil d'école mais essaieront d'y aller avant le départ.

Les classes ne partant pas en classes vertes (4 classes soit 113 élèves) feront une sortie de fin d'année à St Christol en juin à Terraventure, 7,50 euros (pris sur la coopérative scolaire). Les enseignantes ont étudié la possibilité d'amener les enfants dans un parc à Aigues Mortes mais le montant du trajet en bus était trop onéreux. (Plus de 700€ pour 3 bus pour se rendre à Aigues Mortes contre 516€ pour Saint Christol). Mme Figueiredo de l'association Céladonie indique que celle-ci reversera le bénéfice du recyclage des pom'potes à l'école dans les semaines à venir.

La kermesse aura lieu le 22 juin, toujours sur le temps scolaire avec des barnums qui vont être demandé en mairie pour les activités dans la cour. Comme l'an dernier, la kermesse sera ouverte aux parents disponibles pour aider à la tenue d'un stand.

La classe de Mme Babikian qui a bénéficié de la sortie à l'opéra Comédie (financée par la métropole) a trouvé la sortie très réussie. Il est cependant dommage qu'une seule classe par établissement puisse en bénéficier et ce indépendamment du nombre de classes que compte l'école.

Le spectacle de fin d'année est remplacé cette année par une exposition sur les continents. L'exposition aura lieu du 2 au 10 juin, avec un vernissage le 2 juin à 18h à l'intérieur de l'école maternelle. Elle permettra de présenter aux parents toutes les activités manuelles réalisées par les enfants au cours de l'année. L'exposition sera ouverte tous les jours jusqu'à 18h30 (heure de fermeture de la garderie).

Les liaisons GS / CP se feront sur 5 semaines en plusieurs groupes. Cela concerne 4 classes de GS et 3 classes de CP, où une lecture préparée sera faite, afin de favoriser un 1^{er} contact avec l'école élémentaire. Un goûter commun sera organisé le 27 juin.

Une liaison est également réalisée entre la crèche municipale et la classe de Mme Gonzalez. Un mercredi sur 2 des enfants de la crèche se rendent à l'école de 10h à 11h15. Une petite activité leur est proposée ainsi qu'un moment dans la cours de récréation.

La crèche du petit prince n'est pas concernée. Mme la directrice indique l'avoir sollicitée mais n'a pas obtenu de réponse. M. Vidal explique qu'il y a eu un changement de directrice.

L'AYPE pose la question pour les enfants gardés pas des assistantes maternelles mais Mme la directrice répond qu'en termes d'organisation cela n'est pas possible (nombres d'enfants trop importants le mercredi matin dans l'autre classe de PS pour pouvoir accueillir d'autres enfants).

Des sorties piscine à partir du 12 avril 2016 auront lieu à la piscine Nakache à Montpellier pour les classes de Karine Lemaître, Isabelle Frys et Christine Delzescaux.

Les enseignantes rappellent qu'il faut un parent agréé par classe ainsi qu'un parent accompagnateur pour le bus et pour aider les enfants à s'habiller. Mme Frys n'est pas encore sûre de pouvoir se rendre à la piscine car pour l'instant il lui manque un parent accompagnateur pour toutes les séances. Il manque également un parent agréé pour les 12/4 et 21/6. Un mot a été mis dans les cahiers des enfants de la classe de Mme Frys mais pour l'instant aucun parent ne s'est manifesté. Mme la directrice demande aux associations de tenter de mobiliser parents ou grands-parents des classes concernées.

Du 2 mai au 24 juin 2016, sortie patinoire pour la classe de Mme Cécile Pérez, départ 13h45 arrivée 14h15 avec une séance de 45 minutes pour un retour à 16h à l'école. Deux parents accompagnateurs seront nécessaires pour ces sorties (les parents ne se rendront pas sur la glace). Les enseignantes Mme Pérez et Mme Pascal échangent leur créneau de médiathèque durant cette période.

Questions AIPE :

Sécurité sur l'aire de jeux : L'AIPE a demandé (suite à des demandes de parents ayant eu des enfants qui se sont blessés), s'il était possible de renforcer la sécurité de la barre de descente d'un des jeux comme par exemple avec la pose de tapis lors de la récréation au bas du jeu afin de pallier à une mauvaise réception. Le sol étant déjà prévu pour amortir la chute, les tapis sont jugés superflus et contraignants à sortir à chaque récréation. Par contre, Mme la directrice a annoncé qu'une personne de plus avait été prévue pendant la récréation pour la surveillance de ce jeu, et que si d'autres accidents survenaient une réflexion sera menée sur les possibilités de renfort de la sécurité.

Emprunt des livres médiathèques : Des parents se sont étonnés du fait que certaines classes empruntaient des livres à la médiathèque alors que d'autres non. Le choix est libre aux enseignantes d'organiser les activités qu'elles souhaitent lors du temps prévu pour la médiathèque. Certaines d'entre elles réalisent des projets sur les livres avec les enfants et il ne leur est donc pas possible de réaliser, en plus du projet, l'emprunt de livres qui est très consommateur en temps.

Concernant la réouverture 5 minutes plus tôt afin de faciliter la récupération des enfants en maternelle et en élémentaire, Mme la directrice a rappelé que les horaires sont les horaires officiels. Madame Mirande, I.E.N. de la circonscription de Lattes demandent à ceux que ces horaires soient respectés. De plus peu de parents récupèrent leur enfant à 12h et à 16h.

Actions AIPE :

Le loto des écoles a été ouvert cette année aux grandes et moyennes sections partant en classes vertes. Une partie du bénéfice (500 euros) a été reversée afin d'alléger le coût du voyage pour certains parents. Les parents ont participé à l'aide des classes vertes en confectionnant des mets salés ou sucrés vendus à la buvette. L'année prochaine, le loto restera ouvert aux grandes sections.

SOS Goûter : Action menée cette année de façon incognito visant à fournir à l'école des goûters pour les enfants dont les parents ont exceptionnellement oublié le goûter de leur enfant. Cette action n'est pas communiquée de façon médiatique afin de ne pas encourager « l'oubli ». Mme la directrice étant consciente de l'importance de cette action indique qu'une réflexion est en cours concernant la possibilité de demander en début d'année à chaque parent d'apporter un paquet de gâteaux, ce qui permettrait de pallier aux éventuels oublis en cours d'année.

Actions GPE :

La tombola a permis de vendre 3000 tickets entre la maternelle et les écoles élémentaires. 800 euros seront reversés. L'équipe enseignante remercie le Gpe pour cette belle somme. Les investissements réalisés avec l'argent versé par les associations, vous seront présentés au 3eme conseil de classe.

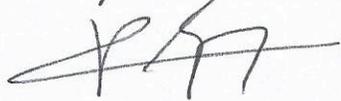
Une grande parade de l'environnement est organisée le samedi 9 avril. Le 15 avril suivra une vente de fleurs devant l'école maternelle. Un flyer annonçant les deux évènements sera distribué dans les classes.

Le 3^e goûter GPE aura lieu le 17 juin.

Mr Vidal du service jeunesse indique qu'aucune réponse n'a été reçue à ce jour concernant les demandes des nouveaux horaires.

Fin du conseil de classe à 19h30, tous les points à l'ordre du jour ont été traités.

Mme VEROGÉ GPE


Mme Chazalon Gautier


Mme Huchet
AIPÉ
